



Bulletin du samedi 4 avril 2020

E-mai : fodgip44@gmail.com

Audi conférence avec la DRFiP44 du vendredi 3 avril 2020

Nombre de cas dans le 44

3 agents du 44 sont atteints du Covid-19.

Il y a désormais 11 suspicions, certains agents ayant repris (20 annoncés le 26 mars).

FO est intervenu sur les divergences d'interprétations de la contagiosité du coronavirus : si la DGAFP considère en effet, que pendant la période d'incubation, le malade n'était pas contagieux, le site du Ministère de la Santé indiquait que :



« Le délai d'incubation est la période entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes. Le délai d'incubation du coronavirus COVID-19 est de 3 à 5 jours en général, il peut toutefois s'étendre jusqu'à 14 jours. Pendant cette période, le sujet peut être contagieux : il peut être porteur du virus avant l'apparition des symptômes ou à l'apparition de signaux faibles. »

FO a saisi la DRFiP44 le 27 mars 2020. La réponse étant légitimement celle de la DGAFP (dont la consignes est appliqué par la médecine de prévention). La question relayée à FO DGFIP a été posée au DGFIP qui l'a renvoyé vers les Ministres. A suivre donc.

Répartitions des emplois sur les missions prioritaires

PCA ¹	Présentiel (uniquement sur des missions prioritaires)	Télétravail (missions prioritaires et autres)
371 agents /1530	323	150

La différence (323+150≠371) provient des agents à temps partiel.

Le nombre d'agents est, selon la DRFiP44, réajusté en fonction de la temporalité des missions : ainsi à L-Rém, il a eu un besoin très important avant la paye, aujourd'hui les besoins sont moins importants.

Certains agents viennent en renfort sur des missions qui ne sont pas les leurs habituellement : c'est le cas des vérificateurs qui travaillent sur les rappels de TVA les contrôles en matière de fonds de solidarité.

Matériel de protection

La nouvelle commande de 300 bouteilles de gel hydroalcoolique n'est pas encore livrée.

Des lingettes et des gants ont également été distribués : la DRFiP44 précise que le matériel de protection contre le virus, ainsi que du désinfectant, peuvent être achetés par les chefs d'unité sur leur carte « achats ».

Campagne IR

La DRFiP44 travaille sur la mise en place de la campagne de déclaration de l'IR, conformément aux consignes ministérielles, dont voici les dates :

- x ouverture des services en ligne le 20 avril
- x date limite papier le 12 juin
- x dates limites internet pour le 44 : 8 juin



Le PCA sera revu pour la gestion de la campagne IR, notamment pour les effectifs des SIP dont les missions prioritaires vont croître pendant cette période. De même, les agents travaillant habituellement sur le contrôle fiscal viendront en renfort pour répondre aux questions des contribuables.

Une réflexion est menée pour un transfert d'appels sur les fixes ou les portables d'agents en télétravail, ce qui se ferait selon la DRFiP44 pour des agents de centre de contacts.

Services de Publicité Foncière

Les études notariales, même si elles ne reçoivent plus de public, continuent de solliciter les SPF pour la mise à jour de leurs dossiers. Si, selon le Pôle fiscal, une baisse de charges est constatée à Nantes avec la fermeture d'études, ce n'est pas le cas à Saint-Nazaire.

Dispositif d'entraide

Un dispositif d'entraide, sur la base du volontariat, a été mise en place à destination des régions qui rencontrent le plus le plus de difficultés, notamment le Grand Est, le Nord et l'Île de France, en matière de contentieux, SIE et SPL)

Interrogé par FO, la DRFiP44 nous a indiqué que 4 volontaires SPF ont déjà aidé les collègues d'Île de France à boucler les arrêtés comptables. 3 nouveaux volontaires en plus en SPF.



FO a appelé la DRFiP44 à une grande vigilance sur les Risques Psycho Sociaux (RPS) des agents qui sont sur le « pont » dans ces circonstances exceptionnelles.